

Horodateurs

## **MODIFICATION DES ESPACES DE STATIONNEMENT SUR RUE DANS DEUX SECTEURS DE LA VILLE**

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 10 mai 2021** – À compter du 1<sup>er</sup> juin, des espaces de stationnement contrôlés par horodateurs seront ajoutés au pourtour de l'hôpital Honoré-Mercier et du Quartier des études supérieures afin d'assurer une meilleure régulation des espaces de stationnement dans les deux secteurs.

### **Secteur de l'hôpital Honoré-Mercier**

Les horodateurs seront installés sur le côté nord de la rue Gauthier ainsi que sur la rue Blanchet, entre les avenues Bernier et Beauparlant. Ils seront fonctionnels de 7 h à 18 h en tout temps. Par le fait même, la zone de vignettes sera étendue sur ces tronçons pour offrir aux résidents une solution simple et non tarifée.

Depuis juin dernier, les usagers bénéficient également d'une gratuité pour les deux premières heures dans le [stationnement privé de l'hôpital](#) ainsi que d'un tarif maximal quotidien de 7 \$.

La limite de temps gratuite de 60 minutes passera à 120 minutes dans les 16 espaces de stationnement situés sur la rue Blanchet, entre l'avenue Bernier et le boulevard Laframboise.

### **Secteur du Quartier des études supérieures**

Sur la rue Sicotte et sur l'avenue des Vétérinaires, tous les espaces de stationnement sur rue deviendront tarifés, et ce, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. L'objectif est d'encourager l'utilisation du transport alternatif à l'automobile puisque ce secteur est bien desservi par le transport collectif et la piste multifonctionnelle.

Rappelons que le paiement des espaces de stationnement peut s'effectuer à l'horodateur, par carte de crédit ou pièce de monnaie ou à partir de l'application Secunik avec un appareil mobile.

– 30 –

**Source :** Direction des communications  
450 778.8304